MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Date de mise en ligne : 12 novembre 2026

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00196** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

	SAS ECONHOME Représentée par Monsieur HEURTEL PATRICE
Domicilié (e)	86 Rue de Charenton 75012 Paris
En vue de la réalisation :	Installation de 9 panneaux photovoltaïques noirs de marque Thomson, en surimposition sur la toiture existante
Sur un terrain sis :	12 Chemin des Pêcheurs
Cadastré :	AS80

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 12 NOV. 2026

Pour le Maire, par délégation,
La 9ème Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 26 00196** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,